

Le report de la retraite au Canada et au Québec: une autre perspective

Yves Carrière* et Diane Galarneau**

Colloque

Le vieillissement démographique : de
nombreux enjeux à déchiffrer

ACFAS

7-8 mai 2012, Montréal

*Direction de la recherche en politique, RHDC

**Statistiques du travail, Statistique Canada

Objectifs

- Mieux comprendre la tendance face à la prise de la retraite
- Apporter une nouvelle dimension aux discussions sur le report de l'âge de la retraite

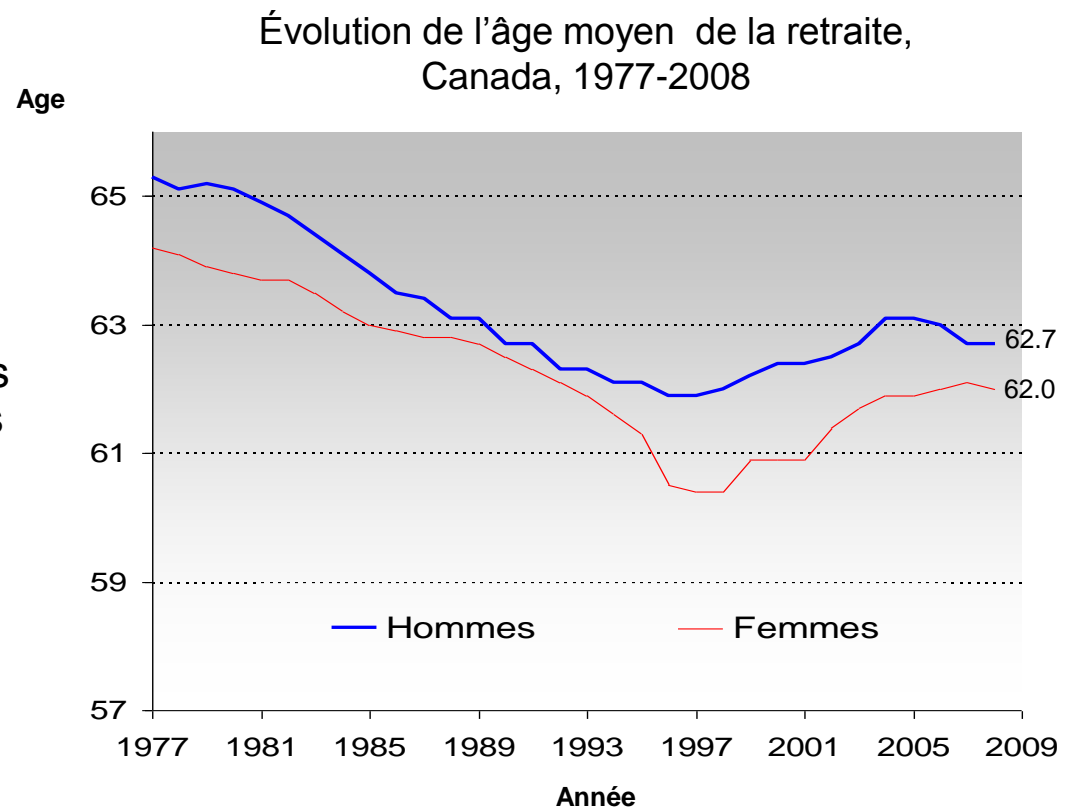
Plan

1. Différentes façons d'illustrer les tendances
 - âge moyen de la retraite
 - durée anticipée de vie en emploi
2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi
3. La tendance au Québec
4. Conclusion

1. Différentes façons d'illustrer les tendances – âge moyen de la retraite

Baisse marquée de l'âge moyen de la retraite, suivie d'une légère remontée, essentiellement chez les femmes

- 1977-1997: Diminution
 - Hommes: 65,3 à 61,9 ans
 - Femmes: 64,2 à 60,4 ans
- 1997 à 2004: légère remontée
- 2004-2008: relative stabilité
- L'âge moyen de la retraite n'est pas un bon indicateur de l'évolution des comportements face à la retraite :
 - Affecté par la structure par âge
 - Plus sensible aux retraites hâtives qu'aux reports de retraite
 - Non représentatif de l'ensemble des travailleurs en âge de prendre leur retraite



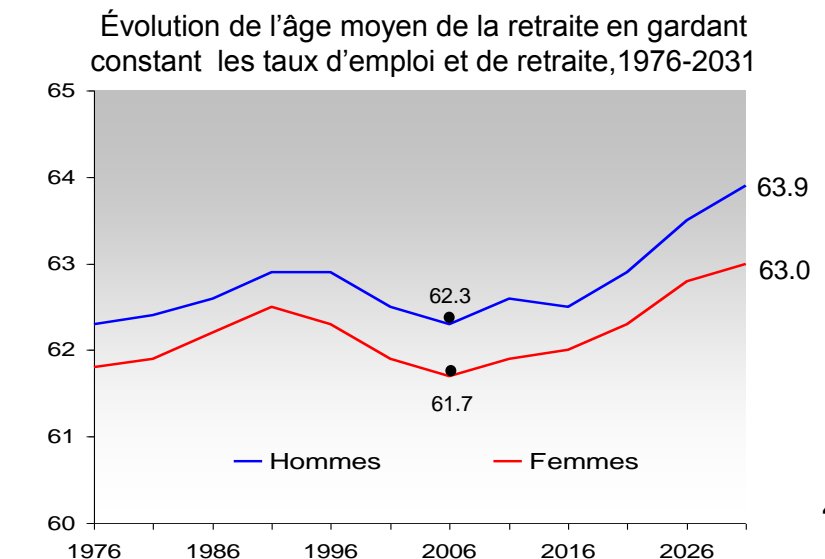
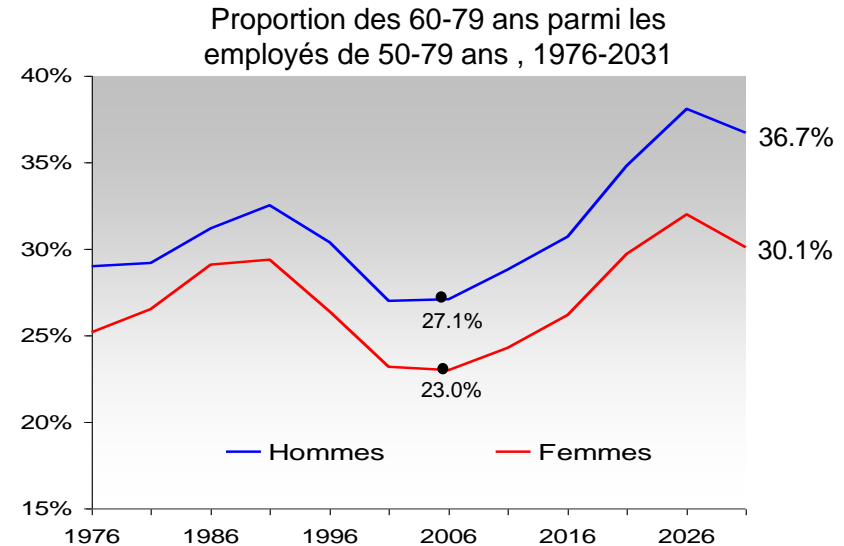
* Basée sur une moyenne mobile sur 3 ans de l'âge de la retraite

1. Différentes façons d'illustrer les tendances – âge moyen de la retraite

Entre 2006 et 2031, le vieillissement des baby boomers fera augmenter l'âge moyen de la retraite de 1,5 an

- D'ici 2026, le vieillissement des baby boomers fera augmenter le poids relatif des travailleurs plus âgés (de 60 à 69 ans).
- Si on maintient les taux de retraite et les taux d'emploi stables, cela augmentera le poids des retraités plus âgés parmi les nouveaux retraités.
- Exerçant ainsi des pressions à la hausse sur l'âge moyen de la retraite qui augmenterait de 1,5 an sans que les comportements face à la retraite aient changé.
- Pourtant, cette hausse pourrait faire croire que "*Les Canadiens retardent leur retraite*", alors qu'il n'y aurait eu aucun changement dans les comportements

* La projection fait l'hypothèse que les taux de retraite et les taux d'emploi sont maintenus constants aux taux de 2009



1. Différentes façons d'illustrer les tendances – durée anticipée de vie en emploi

- Technique basée sur les tables de mortalité
 - Bélanger et Larrivée, 1992
 - Denton, Feaver and Spencer (2009), *Cohort Working Life tables for Older Canadians*, SEDAP Research Paper No. 247
- Non affectée par la structure par âge de la population âgée.
- Utilisation des taux de retraite observés à partir de 50 ans dans l'EPA.
 - Un nouveau retraité est une personne qui ne travaillait pas au moment de l'enquête, ne cherchait pas de travail, avait travaillé dans les 12 derniers mois et avait quitté son emploi pour prendre sa retraite
- Permet de:
 - Mesurer l'évolution de la durée anticipée de vie en **emploi** à 50 ans.
 - Mesurer l'évolution de la durée anticipée de la **retraite** à partir de 50 ans.
 - Estimer la **proportion** des années à vivre à partir de 50 ans qui serait passée à la retraite?
- Limite:
 - Nature transversale de l'EPA ne permet pas de distinguer les retraites temporaires des retraites permanentes.
 - Certaines interruptions d'emploi pour cause d'incapacité, de maladie ou de mises à pied mènent à la retraite mais ne sont pas prises en compte ici.

2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

Report important de la retraite chez les hommes

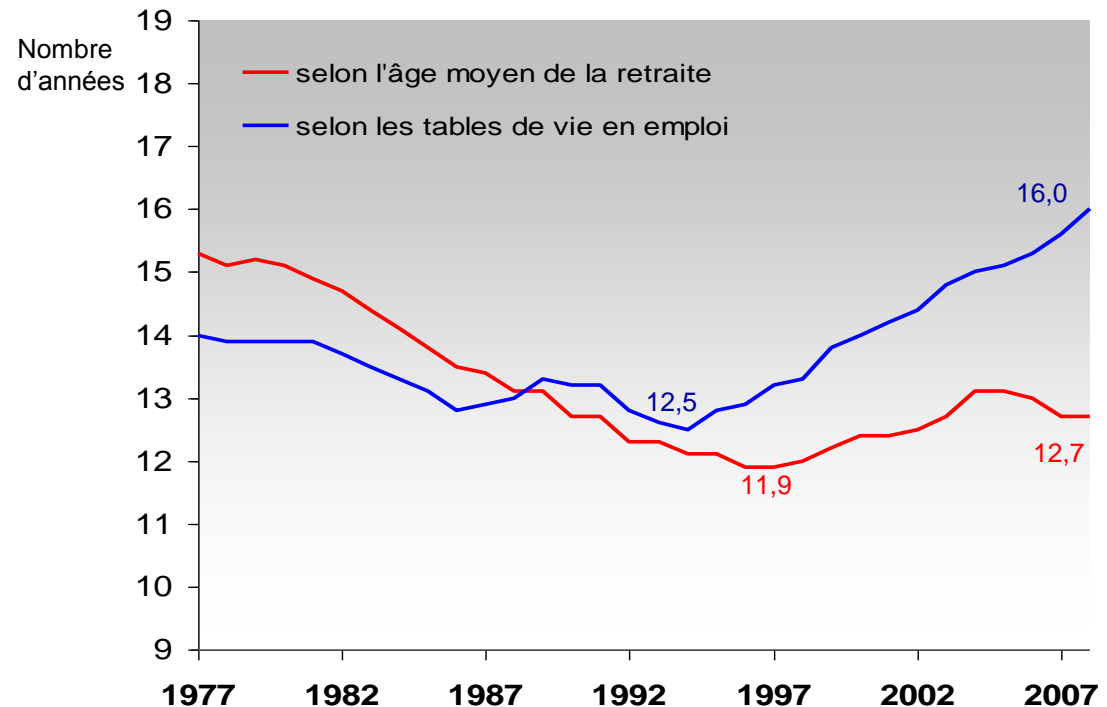
▪ Les tables de durée anticipée de vie en emploi affichent

- déclin important entre 1977 et 1994, associé aux retraites hâtives.
- Hausse constante par la suite, de 12,5 ans à 16,0 ans ce qui indique un report de la retraite.
- Ce report est expliqué à la fois par la diminution des taux de retraite et des taux de mortalité.

▪ L'indicateur de l'âge moyen de la retraite montre

- un déclin plus prononcé du nombre d'années en emploi après 50 ans entre 1977 et 1997.
- Stabilité relative par la suite.
- Écart important du nombre d'années à vivre en emploi après 50 ans: 12,7 et 16,0 années

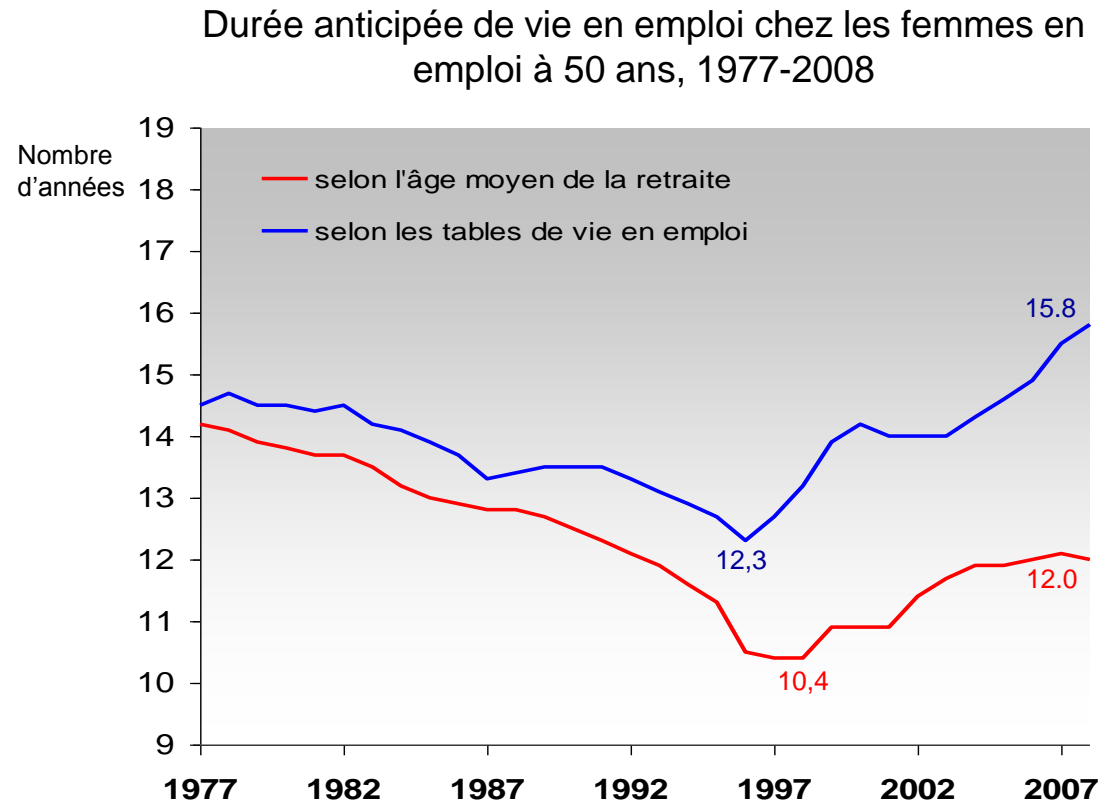
Durée anticipée de vie en emploi chez les hommes en emploi à 50 ans, 1977-2008



2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

Report de la retraite également chez les femmes

- La baisse de la durée anticipée de vie en emploi de 1977 à 1997 a été moins abrupte que le laissait croire l'indicateur de l'âge moyen de la retraite.
- La hausse survenue par la suite a cependant été beaucoup plus prononcée lorsqu'estimée par la durée anticipée de vie en emploi.
- La hausse observée chez les femmes à partir de 1997 est en grande partie attribuable à leur changement de comportement face au marché du travail.

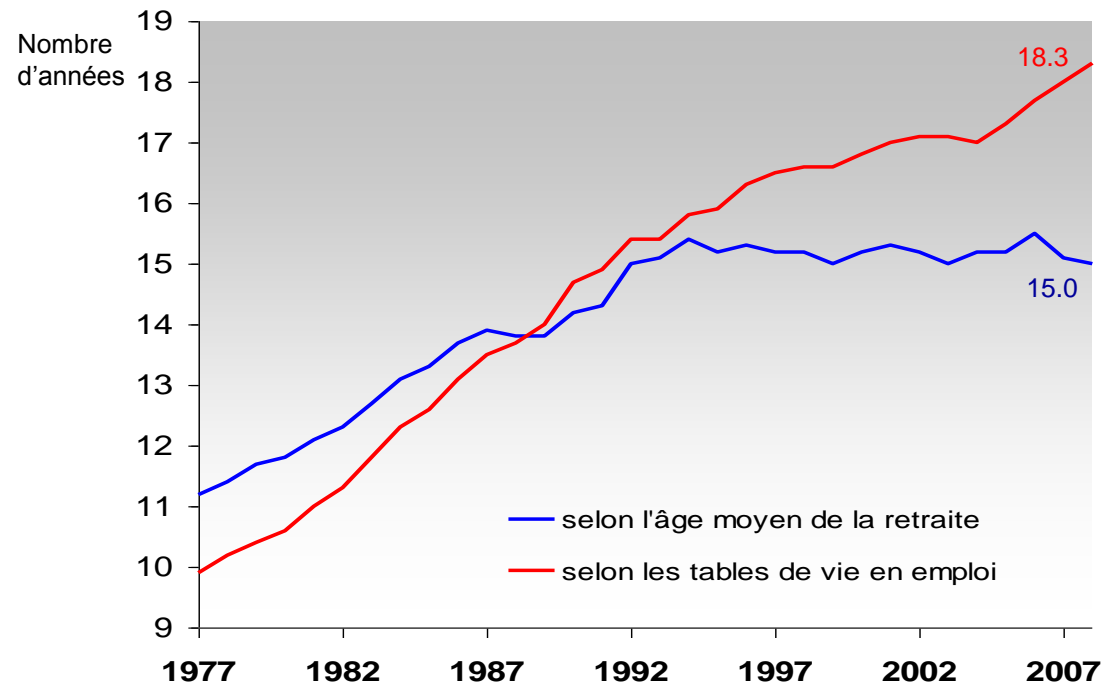


2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

Ce qui ne signifie pas une réduction de la durée anticipée de la retraite, du moins chez les hommes

- La durée anticipée de la retraite a augmenté de 11,2 ans en 1977 à 15,4 ans en 1994.
- Depuis 1994, il y a **stabilité** de la durée anticipée de la retraite.
- Selon la mesure de l'âge moyen de la retraite, ce nombre aurait augmenté de façon continue de 10 à 18,3 années entre 1977 et 2008.

Durée anticipée de la retraite pour les hommes en emploi à 50 ans, 1977-2008

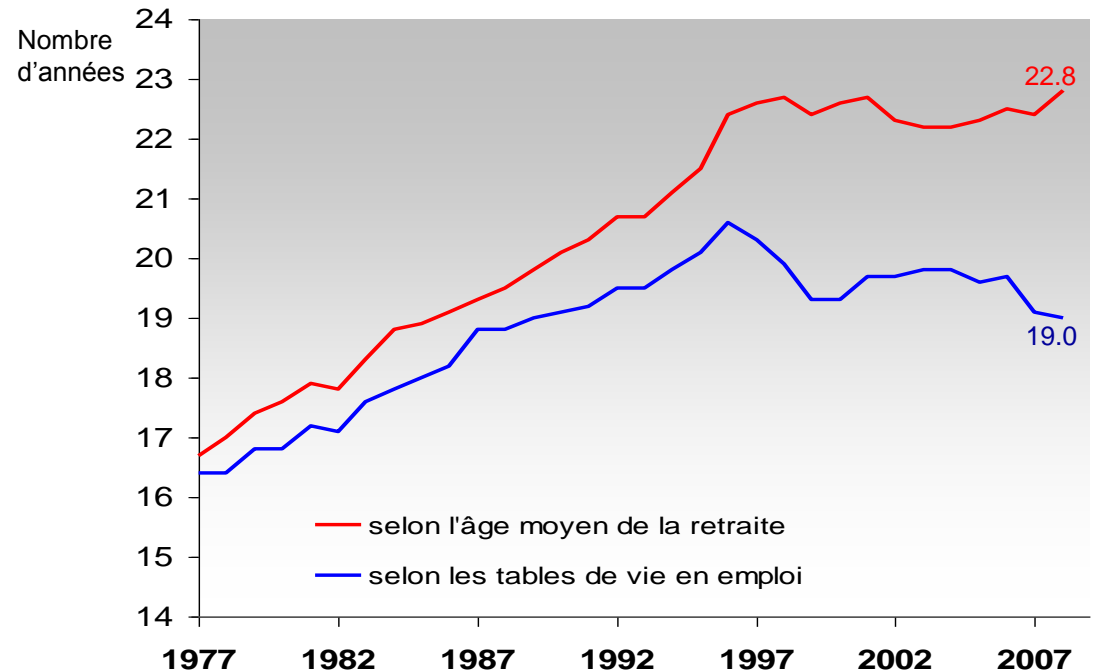


2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

...contrairement à la situation chez les femmes où l'on observe une légère baisse de la durée anticipée de la retraite

- **Diminution** depuis 1996 de la durée anticipée de vie à la retraite d'un sommet de 20,6 ans à 19,0 ans en 2008.
- Lorsqu'estimée par la méthode de l'âge moyen de la retraite, les années de retraite après 50 ans sont demeurées relativement stables à près de 23 ans.
- Un écart de près de 3 ans sépare les deux estimations.
- En 2008, les femmes en emploi à 50 ans pouvaient espérer passer 4 ans de plus que les hommes à la retraite comparativement à 5 ans en 1977.

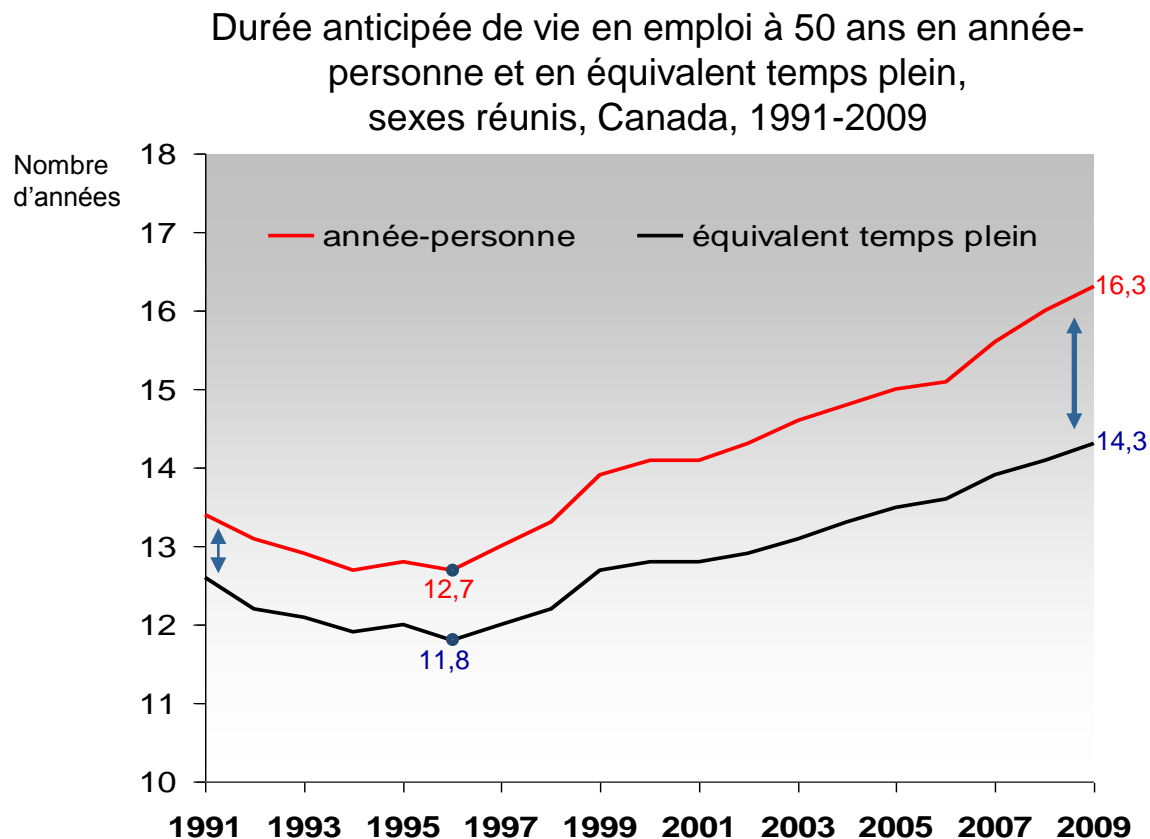
Durée anticipée d'années à vivre à la retraite pour les femmes en emploi à 50 ans, 1977-2008



2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

Les gains au niveau de la durée anticipée de vie en emploi sont-ils neutralisés par une baisse des heures travaillées?

- Malgré une réduction du nombre moyen d'heures travaillées **l'effet réel sur la durée de vie en emploi demeure important.**
- Depuis 1996:
 - hausse de 28% (AP) contre 22% (ÉTP)
- Si le nombre d'heures était demeuré constant, l'ÉTP aurait été de 14,9 ans en 2009. Donc une **perte potentiel de 0,6 an.**

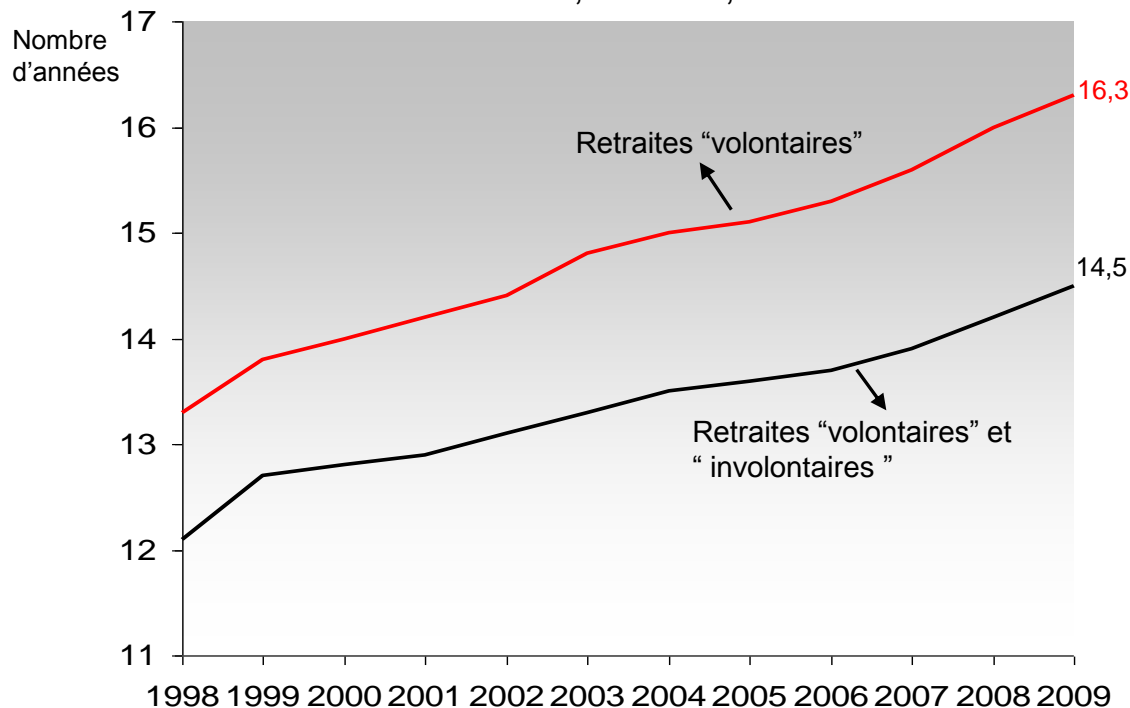


2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

La retraite involontaire représente une perte de travail potentiel importante

- Les retraites « involontaires » semblent plus importantes en 2009 qu'en 1998. Au cours de cette période:
 - gain de **3 ans** avec retraites « volontaires » contre **2,4 ans** avec l'ensemble des retraites
- Les raisons économiques réduiraient la durée d'environ **1 an**,
- La maladie/incapacité réduirait la durée d'environ **0,5 an**
- Au total, près de 2 années pourraient être perdues pour des raisons hors du contrôle des travailleurs.

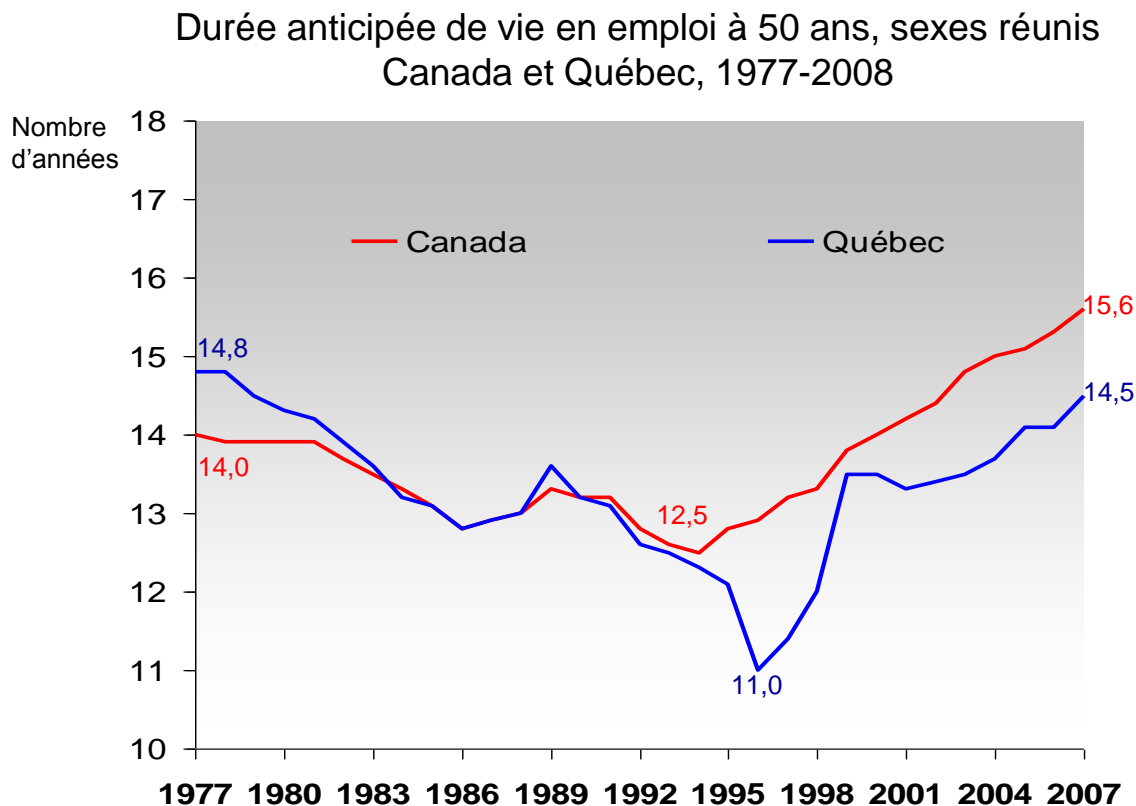
Durée anticipée de vie en emploi à 50 ans selon la définition de retraite retenue, sexes réunis, Canada, 1998-2009



3. La tendance au Québec

Tendance similaire au Québec mais écart relativement important face à l'ensemble du Canada

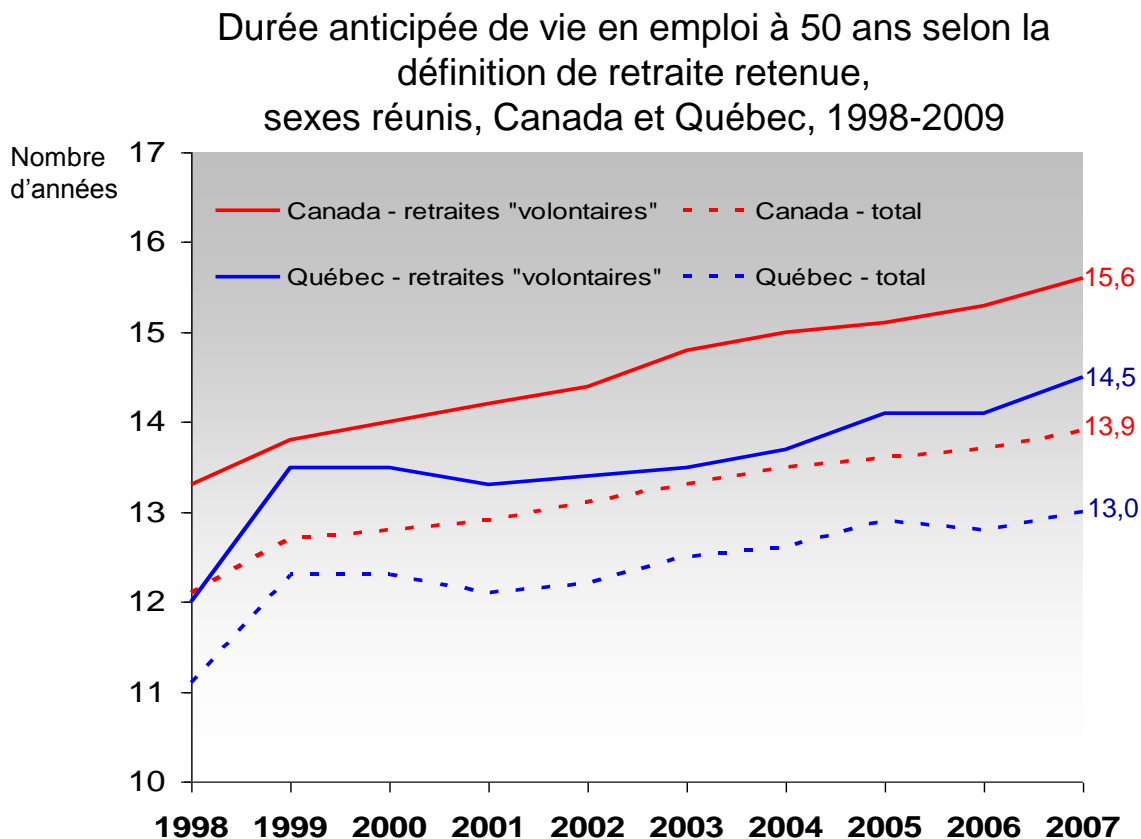
- La baisse de la durée anticipée de vie en emploi a été beaucoup plus prononcée et s'est poursuivie plus longtemps au Québec:
 - chute de **3,8 ans** entre 1977 et 1996 contre une chute de **1,5 an** entre 1977 et 1994 au Canada
- Depuis, le milieu des années 1990, la **remontée** semble légèrement **plus importante** au Québec (3,5 ans contre 3,1 ans).
- En 2007, le Québec présentait tout de même un **recul d'une année**.



3. La tendance au Québec

L'effet des retraites « involontaires » est tout à fait comparable

- Les retraites « involontaires » font fléchir la durée anticipée de vie en emploi d'environ **1,5 an** tant au Québec que dans l'ensemble du Canada.
- Comme pour l'ensemble du Canada, l'effet des retraites « involontaires » est plus important en fin de période.

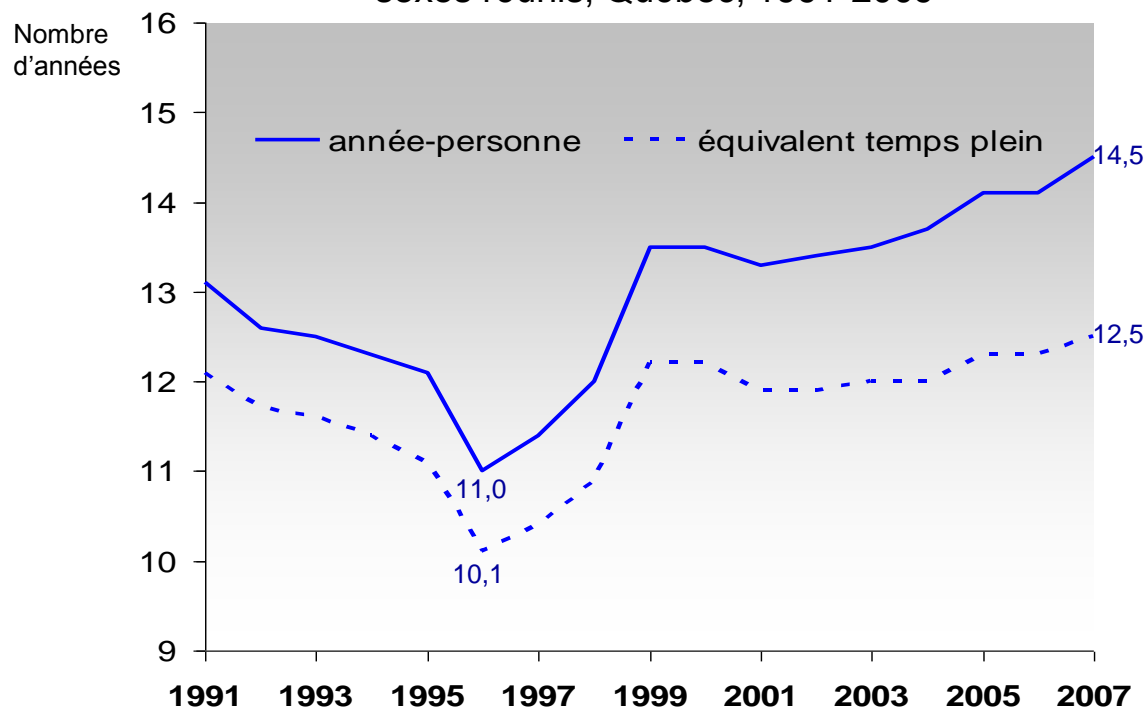


3. La tendance au Québec

L'effet de la réduction du nombre moyen d'heures travaillées est légèrement plus important au Québec

- La réduction du nombre moyen d'heures travaillées a été **plus marquée au Québec**.
- De 1996 à 2007, le gain de 3,5 ans en année-personne s'est traduit en une **augmentation de 2,4 ans en ÉTP**.
- Si le nombre d'heures était demeuré constant, l'ÉTP aurait été de 13,2 ans en 2007. Donc une **perte potentiel de 0,7 an**.

Durée anticipée de vie en emploi à 50 ans en année-personne et en équivalent temps plein, sexes réunis, Québec, 1991-2009



4. Conclusion

- Accroissement important des taux d'emploi des Canadiens de 55 ans et plus. Cette hausse ne signifie pas nécessairement un report de la retraite.
- L'âge moyen de la retraite mesure l'âge moyen des nouveaux retraités.
 - Comme la plupart des mesures sommaires de ce type, il comporte des limites.
 - L'âge moyen de la retraite est affecté, entre autres, par la répartition par âge des travailleurs vieillissants et tient compte uniquement des personnes qui prennent leur retraite
 - Ne peut être utilisé pour suivre l'évolution des comportements des travailleurs face à la retraite.
- La durée anticipée de vie en emploi capte mieux l'évolution des comportements face à la retraite.
 - Cette mesure indique une augmentation importante de la durée anticipée de vie en emploi chez les travailleurs âgés de 50 ans depuis le milieu des années 1990 (près de 4 ans)
 - un nombre relativement stable d'années passées à la retraite: près de 15 ans chez les hommes et 20 ans chez les femmes depuis le milieu des années 1990
 - une diminution des années de retraite en proportion de l'espérance de vie totale après 50 ans (de 55% à 48% chez les hommes et de 60% à 55% chez les femmes).

4. Conclusion

- La baisse du nombre moyen d'heures travaillées ainsi que les retraites "involontaires" réduisent l'effet du report de la retraite. Celui-ci demeure tout de même important depuis le milieu des années 1990.
- Bien que le Québec n'échappe pas au report de la retraite, les gains y sont toutefois moins importants que pour l'ensemble du Canada. Aussi, la chute du nombre moyen d'heures travaillées y est plus importante, réduisant l'effet potentiel d'un report de la retraite.
- À quoi s'attendre à moyen terme? Plus faible couverture de régimes privés de retraite à prestations déterminées, endettement, plus faible taux de rendement sur les investissements, crainte de pénurie de main-d'œuvre, valeurs et attentes face à la retraite qui évoluent ...le report de la retraite risque de se poursuivre.
- Tant au Québec que dans l'ensemble du Canada, l'effet des retraites involontaires tend à s'accroître. Augmenter l'âge donnant droit à des prestations de retraite risque d'affecter plus durement certains travailleurs plus exposés à la retraite involontaire.

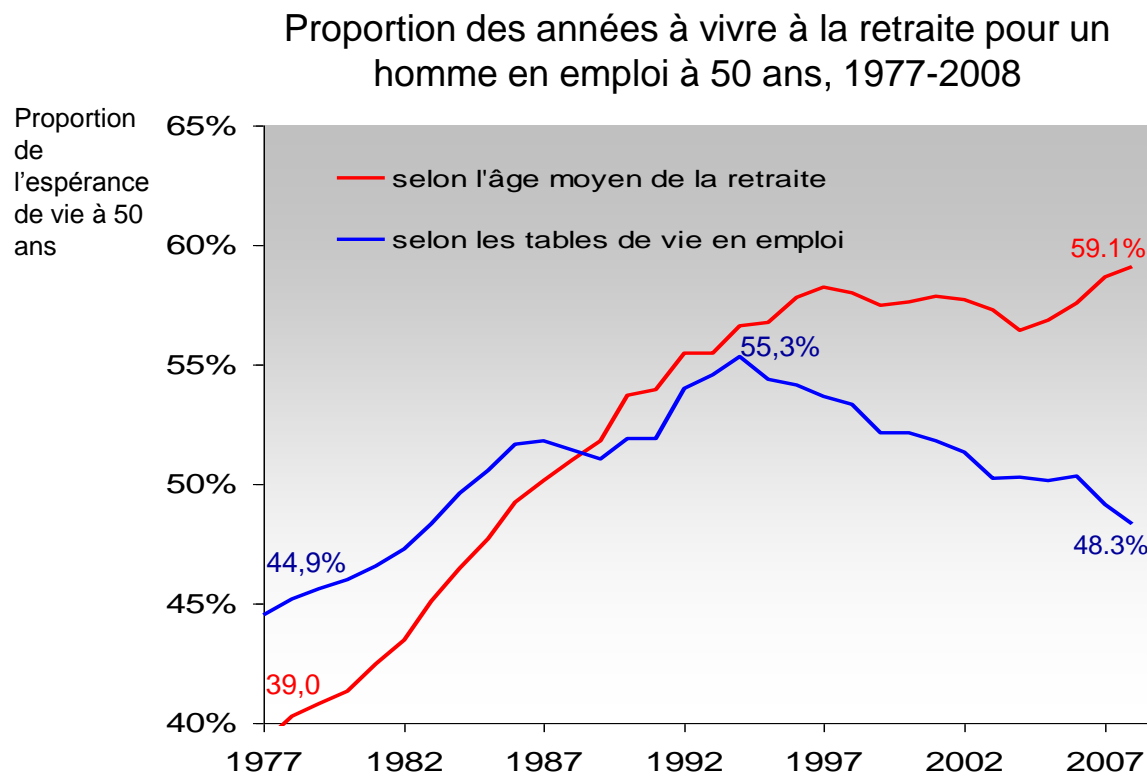
- Pour plus d'information:
- Yves Carrière, 819-953-0052
- Yves.Carrière@HRSDC-DRHSC.gc.ca
- Diane Galarneau, 613-951-4626
- Diane.Galarneau@statcan.gc.ca

2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

Qu'en est-il de la proportion de l'espérance de vie à 50 ans qui pourrait être passée à la retraite ?

HOMMES

- En 1977, les Canadiens de 50 ans (en emploi) pouvaient espérer passer **45%** du reste de leur vie à la retraite.
- En 1994, cette proportion avait atteint un sommet à **55%**.
- En 2008, elle atteignait **48%**, soit une valeur proche de 1977.
- Ce déclin contraste avec les valeurs observées avec l'âge moyen de la retraite qui montrent une hausse de **39%** à **59%** 1977 à 2008.

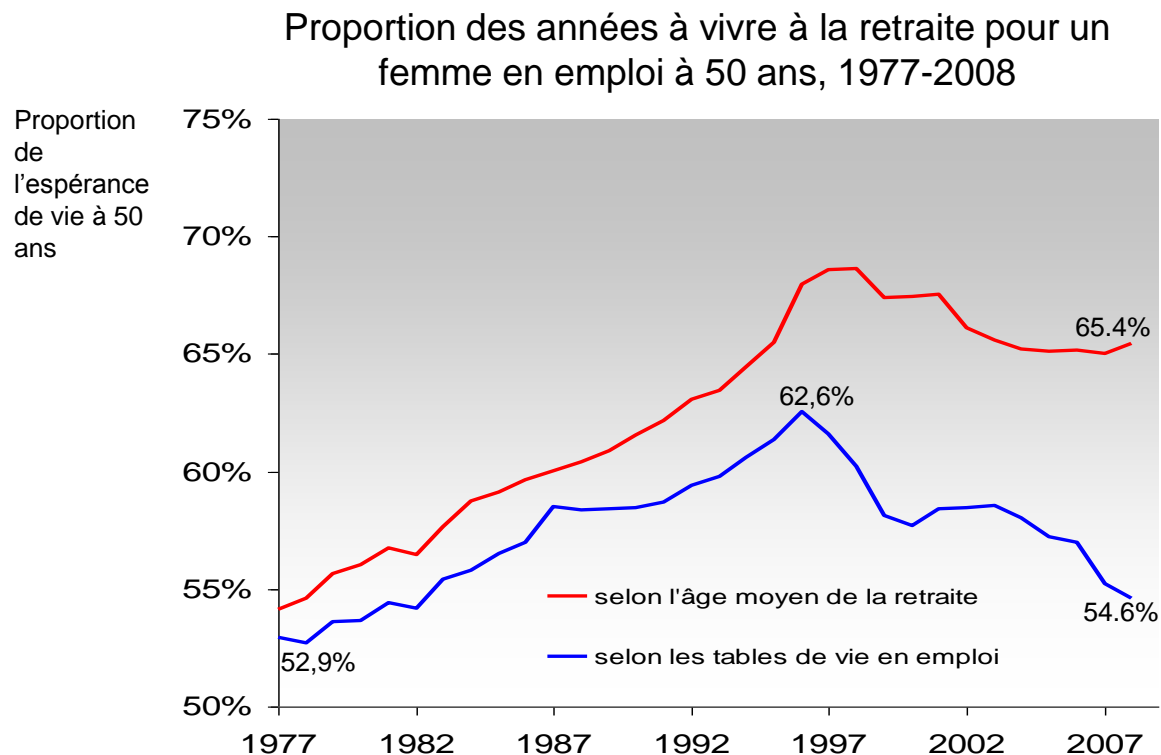


2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

Diminution aussi observée chez les femmes

FEMMES

- En 1977, les Canadiennes de 50 ans (en emploi) pouvaient espérer passer **53%** du reste de leur vie à la retraite.
- Cette proportion a atteint un sommet de près de **63%** en 1996.
- En 2008, elle était à **55%** soit un niveau semblable à celui de 1977.



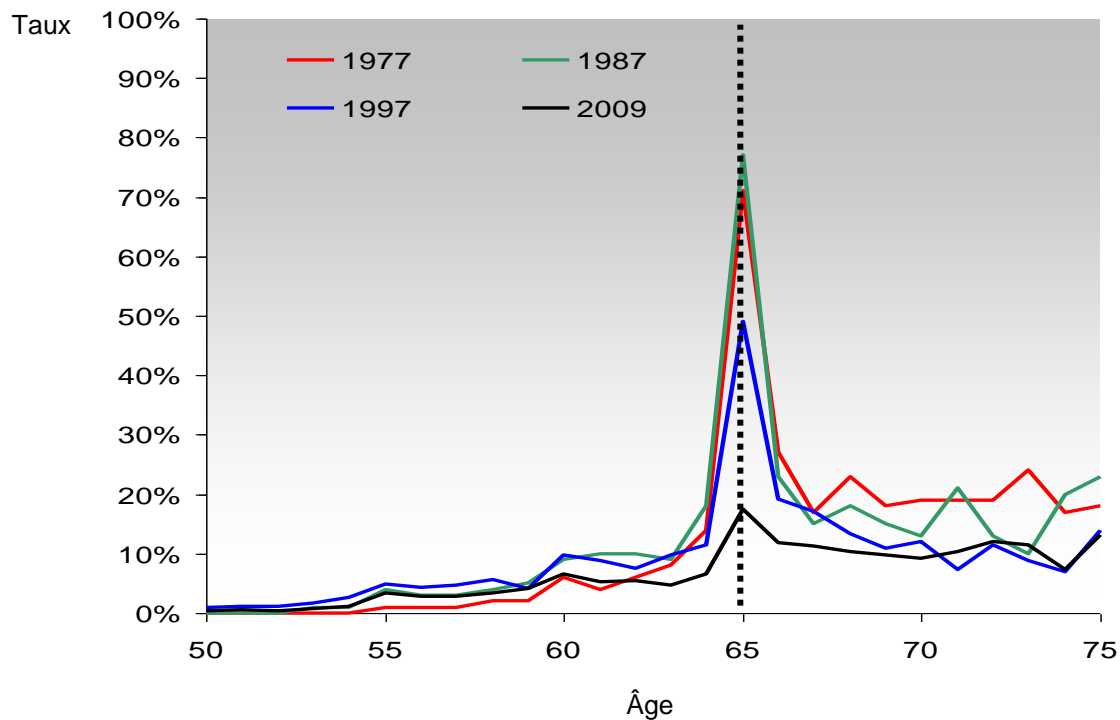
Compte tenu de notre définition de “retraite”, les 15 dernières années auront vu la durée anticipée de vie à la retraite augmenter moins rapidement que l'espérance de vie à 50 ans

2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

À ce report de la retraite correspond une chute importante des taux de retraite

- Les taux de retraite montrent habituellement une hausse à 60 ans et un **sommet à 65 ans**.
- En 1977 et 1987, le taux à 65 ans excédait **70%**.
- Il était juste sous les 50% en 1997, puis inférieur à **20%** en 2009.

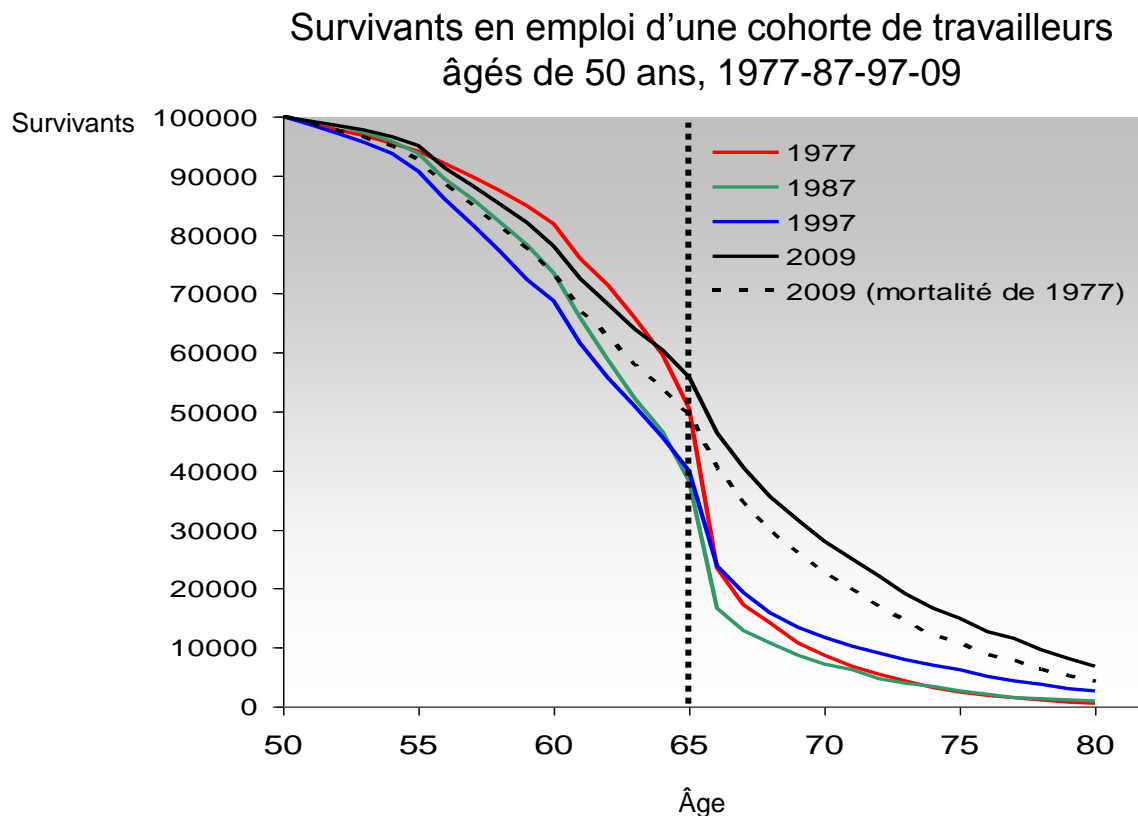
Taux de retraite selon l'âge chez les hommes ,
1977-87-97-09



2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

La « diagonalisation » de la fonction de survie en emploi

- Le taux de retraite élevé à 65 ans a eu longtemps pour effet de réduire de façon importante le nombre de « survivants » entre 65 et 66 ans.
- Même s'il y a moins de « survivants » à 60 ans qu'il n'y en avait à partir de la table de 1977, la chute des taux de retraite s'est traduite par une augmentation des survivants après 65 ans.
- Bien que la baisse de la mortalité a eu un effet positif sur le nombre de survivants, le résultat est étroitement relié à des changements de comportements face à la retraite.

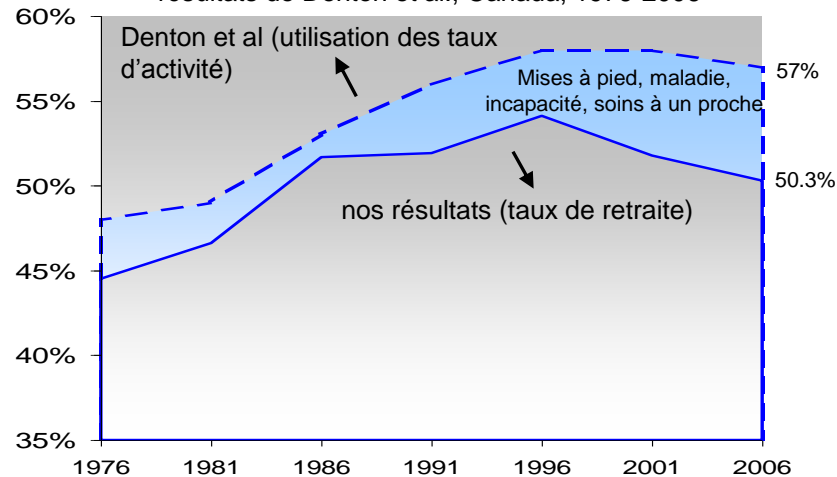


2. Estimation de la durée anticipée de vie en emploi

Les résultats obtenus sont-ils liés à notre définition de retraite ?

- **Comparaison** de nos résultats avec ceux de Denton et al (2009) qui utilisent une définition plus large de la retraite.
- **Tendances semblables** mais niveaux plus faibles, surtout pour les femmes.
- La différence entre les deux niveaux pourrait, entre autres, s'expliquer par l'effet des **retraites "involontaires"** pour lesquelles les travailleurs sont "poussés" vers la retraite en raison de mises à pied, de maladie, ou pour s'occuper de leurs proches.
- Notre étude retient les retraites déclarées, soit celles qui risquent d'être plus fréquemment associées à une retraite **volontaire** (suffisamment d'épargne, régime de retraite adéquat...)
- Autre différence: **emploi et population active**

Proportion des années à vivre à la retraite pour un homme en emploi à 50 ans, comparaison avec résultats de Denton et al., Canada, 1976-2006



Proportion des années à vivre à la retraite pour une femme en emploi à 50 ans, comparaison avec résultats de Denton et al., Canada, 1976-2006

